



Commune  
d'AMPUS

Envoyé en préfecture le 12/04/2017

Reçu en préfecture le 12/04/2017

Affiché le



ID : 083-218300036-20170411-2017DELIB023-DE

Délibération N° 2017-023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept, le onze avril, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle Maurice Michel, située avenue Paul Emile Victor, l'Eglisonne, 83111 AMPUS, (transfert temporaire accordé sur autorisation de Monsieur le Procureur de Draguignan), sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRÉ, Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Siegfried JAEGER, Bertrand STELZ, Virginie MICHEL, Nathalie FORESTIER et Fabien MICHEL.

Excusée : Maylis COSTAMAGNO représentée par Nadine MARION.

Absente : Laurence COLLADO.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME

Nombre de membres en exercice : 15    Nombre de membres présents : 13    Nombre de Suffrages exprimés : 13  
Pour : 13    Contre : 0    Abstention : 0

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2016 DE LA COMMUNE

M. le Maire, présente au Conseil Municipal le compte administratif de l'exercice 2016 du budget principal de la Commune qui s'établit ainsi :

#### - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	737 309.98 €
Recettes	843 265.53 €
Résultat de l'exercice	105 955.55 €
Résultat N-1 reporté	200 862.30 €
Résultat de clôture	<b>306 817.85 €</b>

#### - SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	561 278.28 €
Recettes	385 721.11 €
Résultat de l'exercice	- 175 557.17 €
Résultat N-1 reporté	45 811.38 €
Résultat de clôture	<b>- 129 745.79 €</b>

<b>RESULTAT TOTAL DE CLOTURE</b>	<b>177 072.06 €</b>
----------------------------------	---------------------

Le Conseil Municipal, *hors la présence du Maire*, après en avoir délibéré, APPROUVE le compte administratif 2016 du budget principal de la Commune tel que présenté par M. le Maire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire : Hugues MARTIN

